

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Prises par délégation du Conseil Communautaire
de la Communauté de Commune du Castelrenaudais
(Article L-5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
délibération du Conseil communautaire en date du 15 juillet 2020)

Date de la convocation :
Le 14 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 18
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 16

Envoyé en préfecture le 23/09/2021
Reçu en préfecture le 23/09/2021
Affiché le 24/09/2021
ID : 037-243700499-20210921-BC2021_014-DE



Séance du 21 septembre 2021

Le vingt-et-un septembre deux mille vingt-et-un à dix-huit heures, le Bureau communautaire s'est réuni sous la présidence de Brigitte DUPUIS, Présidente.

Étaient présents en qualité de membres à voix délibérative :

Brigitte DUPUIS, Présidente.

Marc LEPRINCE, Gino GOMMÉ, Patrice POTTIER, Fabien HOUZÉ, Alain DROUET, Sylvie GANNE, Vice-Présidents.

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Joël DENIAU, Isabelle SÉNÉCHAL, Béatrice VERWAERDE, Chantal GONZALEZ-BOURGES.

Le quorum étant atteint, le Bureau communautaire peut valablement délibérer.

Étaient absents excusés :

Jocelyne PETAY donne pouvoir à Joël DENIAU, Caroline DOARÉ donne pouvoir à Brigitte DUPUIS, Catherine DATTÉE donne pouvoir à Marc LEPRINCE,
Véronique BERGER, Joël BESNARD.

Monsieur Joël DENIAU a été désigné à l'unanimité par le Bureau communautaire pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

BC 2021-014

Objet : Convention de stage pour l'accueil de stagiaires BP JEPS AAN

L'accueil des stagiaires est essentiel pour anticiper sur les embauches de l'été de Castel'eau. Il convient de rappeler que le territoire est en pénurie de maître-nageur-sauveteur, ce qui rend extrêmement difficile l'embauche de ces derniers et plus particulièrement sur les saisons estivales.

L'accueil de stagiaire à titre gracieux permet de former de potentiels futurs collaborateurs et pallier à la difficulté de recruter sur la saison estivale.

- Conventionnement avec le CREPS de Bourges :
 - Dans le cadre du dispositif « DEFI » (Développement de l'emploi par des formations inclusives) MNS (maîtres-nageur-sauveteur).
 - Convention tripartite entre le Pôle emploi Centre-Val de Loire, la région Centre-Val de Loire et la structure d'accueil.
 - Ce dispositif concerne les demandeurs d'emploi.
 - Accueil du stagiaire à compter du 1er octobre 2021 jusqu'au 30 septembre 2022.
 - Le stagiaire pourra intervenir en semaine (sauf le lundi et mardi) à raison de 19h hebdomadaires.
 - Il sera formé sur toutes les activités du castel'eau (scolaires, apprentissage, activités de loisirs) et pourra assurer la surveillance de bassin.
- L'IPMS (Institut professionnel des métiers du sport) de Tours :
 - Organisme de formation privé.
 - Accueil du stagiaire sur l'année scolaire 2021-2022.
 - Le stagiaire pourra intervenir en semaine (sauf le lundi et mardi) à raison de 19h hebdomadaires.
 - Il sera formé sur toutes les activités du castel'eau (scolaires, apprentissage, activités de loisirs) et pourra assurer la surveillance de bassin.

Envoyé en préfecture le 23/09/2021

Reçu en préfecture le 23/09/2021

Affiché le 24/09/2021

ID : 037-243700499-20210921-BC2021_014-DE



Le Bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Madame la Présidente ou un Vice-président, à signer tous les documents afférents à ce dossier, notamment la convention de stage avec le CREPS de Bourges et la convention de stage avec l'IPMS (Institut professionnel des métiers du sport) de Tours.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Fait à Château-Renault le 23 septembre 2021

La Présidente
Brigitte DUPUIS

